

DISCOURS DU HAUT-COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE EN
NOUVELLE-CALEDONIE

LUNDI 5 AOUT 2019

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et messieurs, pris en vos titres et qualités si vous voulez bien !

Je voudrais vous dire quelques mots, si vous le voulez bien, avant que nous ne puissions poursuivre nos échanges de manière plus informelle et, je l'espère, conviviale.

Je vous remercie très sincèrement d'avoir pris du temps en cette fin de matinée pour m'accompagner dans mes premiers pas de Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, fonction dans laquelle le Gouvernement a bien voulu me désigner il y a quelques semaines. Je serai rejoint dans une quinzaine de jours par mon épouse, Catherine et deux de nos enfants.

Il y a 8 jours à cette même place, mon prédécesseur, Thierry Lataste, faisait ici son au revoir à la Nouvelle-Calédonie, dont chacun sait la place qu'elle a tenue et qu'elle tient dans son parcours et dans sa vie, ainsi que celle de sa famille. Mes premiers mots iront donc vers lui, croisé pour la première fois voilà plus de 25 ans, et vers Véronique pour leur adresser un salut très amical par-delà les Océans et leur souhaiter le meilleur pour la suite ! J'ai bien conscience de prendre un relais dans un contexte personnel très différent puisque pour moi le premier contact avec la terre de Calédonie remonte à samedi soir et que mon dernier contact avec les responsables calédoniens remonte à un comité des signataires d'il y a 10 ans lorsque je travaillais au sein du cabinet du secrétaire d'Etat à l'outre-mer, comme on disait alors, de l'époque!

Je vous remercie donc par avance du temps que vous voudrez bien me consacrer dans les semaines et les mois qui viennent pour me permettre de mieux appréhender les enjeux auxquels les Calédoniens sont confrontés et moi dans la mission de représentant de l'Etat.

Je me situe naturellement dans un état d'esprit fait de grande attention et d'écoute, de modestie aussi face à ce qu'est l'histoire de la Nouvelle-Calédonie et des Calédoniens. Je serai dès cet après midi au Sénat coutumier, institution particulière dans notre République et lieu qui incarne cette singularité de ce pays et de sa mémoire.

Nous étions il y a quelques instants place Bir-Hakeim devant le monument aux morts. Au-delà de ce geste symbolique de l'hommage rendu aux morts par chaque représentant de l'Etat prenant ses fonctions, je dois vous dire que ce lieu avait pour moi une résonance particulière car, passionné de cette période de notre histoire, un de mes premiers contacts avec l'Histoire de ce pays s'est fait au travers de celle du Bataillon du Pacifique rassemblant Polynésiens et Calédoniens de toutes communautés qui, après avoir traversé la planète, à l'époque pas d'A330Néo, sont venus donner leur vie pour notre liberté et celle du Monde faisant vivre cette devise qui est la nôtre et derrière laquelle chacun peut se retrouver : liberté, égalité, fraternité !

Derrière moi se trouve un exemplaire original de l'Accord de Nouméa signé voilà plus de 20 ans ici même par ceux qui, dans la suite des Accords de Matignon et de la poignée de main historique de Jean Marie Tjibaou et Jacques Lafleur, voulaient construire cette terre de parole et de partage et ce destin commun pour les Calédoniens. Cet acte nous engage dans sa lettre, dans celle des textes pris pour son application, dans la mise en œuvre des transferts de compétence qui donne à la Nouvelle-Calédonie sa place particulière dans la République. Il nous engage aussi dans son esprit.

Je commence par ce thème puisque de toute évidence il va être au cœur de ma mission ici, comme il l'a été pour mes prédécesseurs.

L'Etat est un des trois partenaires de l'Accord de Nouméa et il assume pleinement cette responsabilité. Le président de la République, le Premier ministre et la Ministre des Outre-mer sont pleinement engagés dans cet esprit, vous le savez. L'Etat l'a assumé en transférant loyalement les compétences prévues et continue de soutenir cette démarche humainement et financièrement. Il l'a assumé en faisant en sorte que la consultation sur l'accession à la pleine souveraineté qui s'est déroulée en novembre dernier se tienne dans des conditions de légitimité et de sérénité que personne n'a contesté ici ou parmi les observateurs nationaux et internationaux présents.

C'est évidemment un acquis immense que cet état d'esprit et il faut naturellement que chacun continue de prendre sa part pour la prochaine consultation puisque celle-ci sera organisée, compte tenu de la demande exprimée dans les formes prévues par le statut de la Nouvelle-Calédonie. L'Etat le fera pour ce qui le concerne et je vais naturellement m'investir dans ce processus et son caractère incontestable dès les semaines à venir. Chacun sait que ce sera un des thèmes centraux du prochain comité des signataires prévu autour de la fin du mois de septembre. Le groupe de travail sur les listes électorales a, de son côté, recommencé ses travaux.

L'Etat a par ailleurs des responsabilités propres qui vont être autant de priorités pour moi dans les mois qui viennent en lien le plus souvent avec les élus des institutions calédoniennes et avec le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie.

Je sais que nombreux sont ceux qui attendent un engagement fort sur les questions de sécurité, dont beaucoup considèrent à juste titre qu'elle constitue la première de nos libertés. Plus ici que dans mon poste précédent en banlieue parisienne où la lutte contre les trafics et les réseaux étaient une réalité forte, je crois que la sécurité du quotidien constitue ici une attente très forte face à la nature des phénomènes de délinquance constatés.

L'Etat a sa part de responsabilité incarnée par les forces de sécurité, policiers et gendarmes qui font un travail considérable, en lien étroit avec l'autorité judiciaire dont je salue les responsables, mais ici aussi rien ne se fera sans l'engagement de tous sur ces questions de sécurité et notamment de prévention.

Au-delà des moyens et des unités supplémentaires mis en place, du déploiement d'unités dédiées à certains secteurs qui va se développer, la lutte contre les addictions, l'engagement autour des questions de la réussite éducative, la lutte contre le décrochage sont autant de sujets, parmi d'autres, qui engagent l'ensemble des composantes de la société calédonienne et j'aurai l'occasion de m'en entretenir avec beaucoup d'entre vous très rapidement.

J'intègre à cette dimension sécuritaire la question de notre sécurité plus globale, de la préservation de nos espaces maritimes face aux pollutions et aux trafics, de la protection des citoyens français dans la zone et de la stabilité de la zone indo-pacifique et océanienne autour de cet axe que le chef de l'Etat souhaite renforcer et pour lequel la Nouvelle-Calédonie et les forces armées présentes ici, Mon Général, ont un rôle majeur à jouer.

Nous sommes également engagés ensemble dans des dispositifs partenariaux ou contractuels en faveur du développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie et de ses habitants, point qui constitue sans aucun doute pour beaucoup d'entre eux le sujet principal de préoccupation, si on veut bien mettre de côté un instant les questions institutionnelles et même si tout est sans doute un peu lié...

Dans le respect des compétences, essentielles en ces domaines, des institutions calédoniennes, l'Etat est engagé dans la bonne exécution des contrats de développement, outil de la politique de rééquilibrage voulue par tous, dont il faut veiller à l'avancée et à la consommation des crédits ou, le cas échéant, à leur redéfinition et il y aura des choix à faire dans les prochaines semaines en la matière.

Il est engagé dans la déclinaison des conclusions des assises des outre-mer que vous aviez choisi de consacrer à la jeunesse, question majeure compte tenu de la démographie du Pays, richesse extraordinaire s'il en est mais qui emporte des enjeux essentiels pour que chacun trouve sa juste place dans la société.

J'ai lu avec attention le document rédigé à l'issue de ces assises, il est extrêmement riche de constats, de défis et de propositions dont certaines sont en attente de mise en œuvre. Bien entendu au travers par exemple de la poursuite de Cadres Avenir ou de la montée en charge du RSMA, l'Etat, qui partage pleinement cette priorité, prendra sa part et j'y veillerai à mon tour !

Et puis naturellement il y a cette transformation de notre modèle de développement autour des enjeux de la transition écologique et énergétique que nous devons porter collectivement dans l'intérêt de la planète. Nul doute, alors que la Calédonie est un trésor en terme de biodiversité, que les outils disponibles continueront d'être largement mobilisés en ce sens, et notamment la défiscalisation, même s'il y a d'autres sujets où elle intervient massivement comme en matière de logement social ou bien entendu d'investissements industriels.

Voilà quelques pistes que je voulais évoquer devant vous et sur lesquelles nous aurons certainement à partager très rapidement.

Je veux en tout cas vous assurer, et à travers vous, les calédoniens, de mon engagement plein et entier dans la mission qui m'a été confiée et que j'assume depuis ce matin. Vous pouvez compter sur ma disponibilité et mon souhait d'être dès à présent à vos côtés pour faire progresser ensemble la Calédonie.

Je vous remercie !